

règles de l'Art. Mais comme la chaleur de la saison étoit alors excessive, ils ne purent empêcher la Gangrene de se mettre de la partie: Gangrene qui fit en peu de tems un si grand progrès, & qui parvint à un tel degré de corruption, qu'elle infectoit & la chambre du malade & les appartemens qui en étoient voisins; circonstance qui obligea les Chirugiens, qui le croyoient incurable, de l'abandonner. Cependant la mère du moribond, toujours attentive à chercher tous les moyens de procurer la guérison à son infortuné fils, fit appeller l'Exposant, qui entreprit le malade de la manière suivante.

Ayant fait amasser trois ou quatre poignées de la Plante en question, qu'il fit piler dans un mortier, quand elle fut réduite en pâte, l'on y ajouta un demi verre d'huile de lin, que l'on broya bien ensemble pour un cataplasme, qui fut appliqué sur la partie cangrenée, & que l'on renouvela tous les matins & soirs. Je fis purger le malade de huitaine à autre, & je lui fis prendre chaque jour trois gobelets de tisanne sudorifique, & vingt grains de poudre de vipères. Pendant que le cataplasme faisoit détacher les chairs mortes & cicatriser la playe, la poudre de vipères & la tisanne sudorifique opéroient par la voye de la transpiration; en même-tems les remèdes purgatifs procuroient par le bas l'évacuation des corpuscules cangrenés, qui s'étoient mêlés avec le sang. Je conviens que le malade fut obligé de faire usage de ces remèdes pendant un mois entier, avant d'obtenir une guérison radicale; mais ensuite il eut la consolation de se voir parfaitement rétabli, après avoir été à deux doigts de la mort.